

COMITÉ D'ACTION POUR LA BRETAGNE

A la suite du voyage en Bretagne de M. Delouvrier (délégué au District parisien), venu à Rennes exposer les problèmes des rapports entre l'expansion (galopante) de la région parisienne et l'aménagement (projeté) des régions défavorisées, M. Olivier Guichard (délégué à l'Aménagement du Territoire) a présidé deux « séances de travail », le 27 septembre, à Quimper et à Brest. Des promesses ont été faites, d'un effort « accru » du gouvernement, notamment sur le plan de la formation professionnelle, de l'enseignement technique, de la création d'emplois nouveaux... Que valent ces promesses ? Ce que valent tes promesses non tenues, en matière de zones spéciales d'action rurale par exemple. C'est ce qu'a déclaré notre

camarade Tanguy-Prigent, député du Finistère, déplorant par ailleurs l'absence de doctrine et de plan cohérent en la matière, mettant en relief les contradictions de la politique gouvernementale, que soulignent les voyages de MM. Delouvrier et Guichard et que ne peut masquer la prolifération d'organismes administratifs ou para-administratifs. Nous n'avons rien à attendre des promesses gouvernementales, nous avons tout à attendre de notre action. C'est au fond la conclusion à laquelle ont abouti les organisations régionales de la C.G.T., de la C.F.T.C, de la F.E.N. et du P.S.U., de la S.F.I.O., du P.C. créant un Comité d'action pour la Bretagne, dont la première réunion se tiendra samedi prochain à Pontivy.